

Loi

Générale

modern

Loi n° 148/AN/22/8ème L portant approbation des comptes financiers de l'exercice 2019 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

n° 148/AN/22/8ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALEDate de publication
27 avril 2022Numéro JO
n° 8 du 28/04/2022Date du numéro
28 avril 2022

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENUE SUIT :

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi constitutionnelle n°134/AN/06/5ème L du 02 février 2006 portant révision de la Constitution

VU La Loi constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L du 19 janvier 2008 portant révision de la Constitution

VU La Loi constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics

VU La Loi n°212/AN/07/5ème L du 19 janvier 2008 portant création de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

VU Le Décret n°2001-0211/PRE/PM du 04 novembre 2001 relatif aux établissements publics à caractère administratif et réglementant la période transitoire des entreprises publiques

VU Le Décret n°2017-348/PR/MTRA du 26 octobre 2017 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale

VU Le Décret n°2019-77/PR/MTRA du 16 avril 2019 modifiant le décret n°2017-348/PR/MTRA du 26 octobre 2017 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale

VU Le Décret n°2019-90/PR/MTRA modifiant le décret n°2019- 77/PR/MTRA du 16 avril 2019 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des Membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VU Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2021

VULa Délibération n°2/DB/CA/2021 du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale portant approbation des comptes financiers de l'exercice 2019

VULa Circulaire n°059/PAN du 10/04/2022 portant convocation de l'Assemblée nationale en sa première séance publique de la première Session Ordinaire de l'An 2022. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16/12/2021.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Sont approuvés les comptes financiers de l'exercice 2019 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale arrêtés à

– Total général des produits :.....27.785.143.378 FDJ – Total des charges d'exploitation
:.....22.895.112.521 FDJ – Résultat net de l'exercice :.....4.890.030.857 FDJ

Article 2

Est approuvée la réaffectation du résultat comptable de l'exercice 2019 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en réserve indisponible entre les différentes branches suivantes

– Branche Soins :.....2.892.903.141 FDJ – Branche Prestations Familiales
:.....1.802.655.938 FDJ – Branche Accidents de Travail :.....194.471.777 FDJ

Article 3

La présente loi sera publiée dès sa promulgation.

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH